

Abattements des donations et des successions en 2009

Enfants et ascendants	156.357€
Petits-enfants (donation)	31.271€
Arrières petits-enfants (donation)	5.212€
Frères et sœurs	15.636€
Neveux et nièces	7.818€
Conjoints et partenaires pacsés (donation)	79.221€
Autre (jusqu'au 4e degré et au-delà)	1.564€

Droits de mutation entre époux et partenaires pacsés en 2009 (donation)

Montant imposable	Taux d'imposition
Jusqu'à 7.922€	5%
Entre 7.922€ et 15.636€	10%
Entre 15.636€ et 31.271€	15%
Entre 31.271€ et 542.036€	20%
Entre 542.036 et 886.020€	30%
Entre 886.020 et 1.772.041€	35%
Au-delà 1.772.041€	40%

Droits de mutation en ligne directe en 2009

Montant imposable	Taux d'imposition
Jusqu'à 7.922€	5%
Entre 7.922€ et 11.843€	10%
Entre 11.843€ et 15.636€	15%
Entre 15.636€ et 542.036€	20%
Entre 542.036€ et 886.020€	30%
Entre 886.020€ et 1.772.041€	35%
Au-delà 1.772.041€	40%

Droits de mutation entre frères et sœurs en 2009

Montant imposable	Taux d'imposition
Jusqu'à 23.975€	35%
Au-delà de 23.975€	40%

Source : Chambre des notaires de Paris